

Fait le 22/10/2007



## CERTIFICAT POUR LES PRODUITS CONFORMES AU MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE

*ECOCERT sas atteste que les produits désignés ci-dessous, produits et mis sur le marché sous la responsabilité du licencié :*

**SARL LE BIO MONDE**

Le Bourg

24580 PLAZAC - FRANCE

*sont conformes au règlement C.E.E. n°2092/91 modifié du conseil du 24 juin 1991 pour les productions végétales et animales complété par le cahier des charges homologué par l'arrêté interministériel du 28 août 2000.*

*Le(s) 3 produit(s) suivant(s) peuvent bénéficier de la référence au mode de production biologique :*

Libellé	Marque	Début Validité	Fin Validité
Huile d'argan amandes crues - vrac	Maroc	10/10/2007	31/12/2008
Huile d'argan amandes toastées - vrac	Maroc	10/10/2007	31/12/2008
Huile d'argan amandons toastés - bouteille	Maroc	10/10/2007	31/12/2008

*Fin du document - Total : 1 page(s)*

Le présent document est la propriété d'ECOCERT sas.  
Il doit être restitué sur simple demande.  
Il doit être accompagné d'une licence en cours de validité.  
Seul l'original signé est valable.

Le Responsable de Certification, Antoine FAURE

**ECOCERT sas - BP 47 - 32600 L'ISLE-JOURDAIN - Tél. 05 62 07 34 24 - Fax. 05 62 07 11 67**

Organisme de contrôle agréé par le Ministère de l'Economie et le Ministère de l'Agriculture par arrêté du 21 décembre 1992, sous le numéro FR-AB 01 et  
accrédité par le COFRAC sous le numéro 7.0031